



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

*Secrétariat pour  
les Affaires Régionales*

Marseille, le

27 JUIL. 2011

Aff. suivie par : A.PINASSEAU/PM  
Tél : 04.84.35.45.78  
Mail : antoine.pinasseau@paca.pref.gouv.fr

LE PREFET DE LA REGION  
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

A

Liste des destinataires in fine

**OBJET** : LGV Provence Alpes Côte d'Azur  
Comité de pilotage du 11 juillet 2011

**P.J.** : 3

Le comité de pilotage du projet de ligne à grande vitesse LGV PACA s'est réuni le 11 juillet 2011. A cette occasion, les modalités de saisine de la Commission nationale du débat public, le choix des scénarios et le dispositif de concertation, ainsi que la communication afférente, ont été approuvés.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint :

- Le relevé de décisions de la réunion du 11 juillet 2011 avec, en annexe, la présentation générale établie par Réseau Ferré de France ;
- la carte des 4 scénarios retenus, modifiée suite aux observations émises en séance.

Hugues PARANT

## DESTINATAIRES

Monsieur Michel Vauzelle, Président du Conseil régional

Monsieur Jean-Noël Guérini, Président du Conseil général des Bouches du Rhône

Monsieur Eric Ciotti, Président du Conseil général des Alpes Maritimes

Monsieur Horace Lanfranchi, Président du Conseil général du Var

Monsieur Eugène Caselli, Président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur Christian Estrosi, Président de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur

Monsieur Hubert Falco, Président de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

Madame Maryse Joissains-Masini, Présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Madame Marie-Pierre Gramaglia, Conseillère du gouvernement pour l'équipement, l'environnement et l'urbanisme à la Principauté de Monaco

Monsieur Daniel Bursaux, Directeur général des infrastructures, des transports et de la mer au ministère en charge des transports

Monsieur Hubert Du Mesnil, Président de Réseau Ferré de France

Monsieur Marc Svetchine, Directeur régional de Réseau Ferré de France

Monsieur Yves Cousquer, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, CGEDD

Monsieur Francis Idrac, Inspecteur général des finances – ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Monsieur Philippe Marzolf, Vice-président de la commission nationale du débat public, garant

Monsieur Guillaume Pépy, Président de la SNCF

Monsieur Jean-Michel Drevet, Préfet des Alpes Maritimes

Monsieur Paul Mourier, Préfet du Var

Monsieur Jean-Paul Celet, Secrétaire général de la préfecture des Bouches du Rhône

Monsieur Laurent Roy, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Marseille, le 21 juillet 2011



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

## LGV PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

### Comité de pilotage du 11 juillet 2011 Relevé de décisions

Le comité de pilotage s'est tenu sous la présidence du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur Hugues Parant. Il rappelle en propos introductifs, les engagements de l'Etat pris en faveur du projet, qui s'articulent autour :

- de la maîtrise du calendrier : **le prochain comité de pilotage qui validera le scénario et son fuseau de 1000m à soumettre à l'approbation ministérielle devra se tenir avant la fin du mois de décembre 2011** pour que l'échéance de 2014 de fin des études d'approfondissement en vue de la DUP, puisse être respectée. **Les comités territoriaux devront se réunir au tout début du mois de septembre pour que la concertation soit lancée très rapidement ;**
- de la conduite d'une concertation complète et transparente ;
- du développement et de l'aménagement des territoires irrigués, basés sur le maillage intelligent du réseau classique avec la ligne à grande vitesse.

Il rappelle la nécessité de mettre en avant, pour le défendre, l'opportunité que ce projet représente pour améliorer le service aux citoyens.

#### Présentation de Marc Svétchine directeur régional de RFF

- Rappel des étapes franchies,
- Présentation des fondamentaux du projet et des raisons qui militent en sa faveur,
- Présentation du calendrier de la saisine de la CNDP pour le tronçon Nice-Italie (analyse juridique associée en cours).

#### DECISION

**Les modalités et le calendrier de saisine de la CNDP avant la fin août 2011 sont approuvés.**

## **Présentation de Jean-Michel Cherrier** chef de la mission LGV PACA

➤ PRESENTATION DES QUATRE SCENARIOS PREFERENTIELS proposés pour la concertation à partir de septembre 2011, élaborés en respect de la matrice multicritères et des objectifs globaux suivants :

- assurer une desserte grande vitesse du territoire et un temps de parcours Paris-Nice en 4 h00
- constituer un réseau ferré maillé
- optimiser l'utilisation des voies existantes
- favoriser la desserte des centres des grandes agglomérations urbaines
- optimiser l'intégration environnementale du projet
- limiter les coûts

Les observations des co-financeurs portent sur les points suivants :

- les propositions, qui comprennent 2 scénarios sur 4 avec une gare implantée à l'Est de Toulon, devraient mieux tenir compte des potentialités et de la volonté de développement du centre de Toulon. En réponse, il est proposé d'intégrer un 5<sup>ème</sup> scénario (n° 8) à la concertation, qui prévoit une gare à l'Ouest de Toulon, de façon à rééquilibrer le choix possible. Après discussion, il est jugé qu'ajouter un scénario supplémentaire compliquerait le processus de concertation. La mention « centre » accolée, sur les plans, au nom de la ville, doit par contre être supprimée ;
- les variantes composant les scénarios doivent être interchangeable. Ceci est confirmé ;
- l'interopérabilité entre la ligne à grande vitesse et le réseau classique doit être assurée (confirmé) ;
- la question de ne pas retenir un scénario comprenant une gare à Cannes centre est posée ;
- le rapport qualité/coût est un aspect primordial du projet. Il est important de pouvoir justifier les choix d'aménagement du projet au regard des bénéfices attendus. Il est précisé à cet égard que le travail de la mission financement sera terminé à la fin de l'année. L'attention est dès maintenant attirée sur le fait qu'un phasage de réalisation sera inéluctable ;
- le développement du secteur Nice-Italie doit être réalisé rapidement ;
- la réduction globale des temps de parcours ne doit pas être pénalisée par l'utilisation des voies existantes ;
- les relations avec les régions italiennes concernées et Monaco sont importantes ;
- la nécessité d'une étude juridique sur l'intégration du tronçon Nice-Italie au projet est rappelée ;
- la présentation du scénario « 0 » (aménagement du réseau classique, sans LGV, pour atteindre les objectifs de dessertes à l'horizon 2040) doit être améliorée afin de faire ressortir les aménagements qui seraient nécessaires et leurs coûts : elle devra servir de comparaison avec les investissements du projet de LGV comprenant le maillage avec le réseau classique.

### **DECISIONS**

**La concertation sera menée sur les scénarios n° 2, 4, 6 et 9.**

**La mention « centre » accolée au nom de la ville de Toulon, est supprimée (cf. plans joints au présent relevé de décision).**

➤ PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION, avec notamment :

- des rencontres avec les élus dans le courant de l'été
- la réunion des comités territoriaux dès le début du mois de septembre
- l'organisation de réunions publiques
- l'organisation d'une campagne de communication
- la présentation des fuseaux à 1000 mètres à partir de novembre 2011

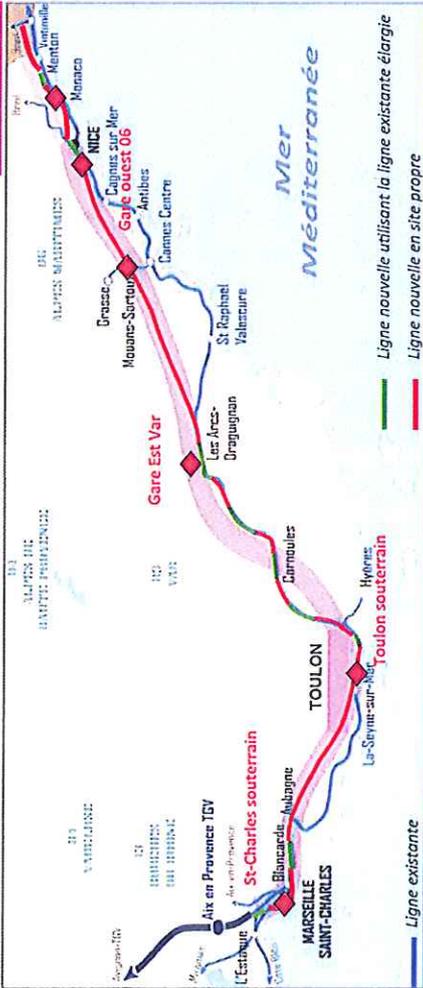
Le rôle majeur des préfets de département dans ce dispositif est rappelé, ainsi que celui du garant de la concertation.

**DECISION**

**Le dispositif de concertation et de communication tel que présenté par RFF est validé.**

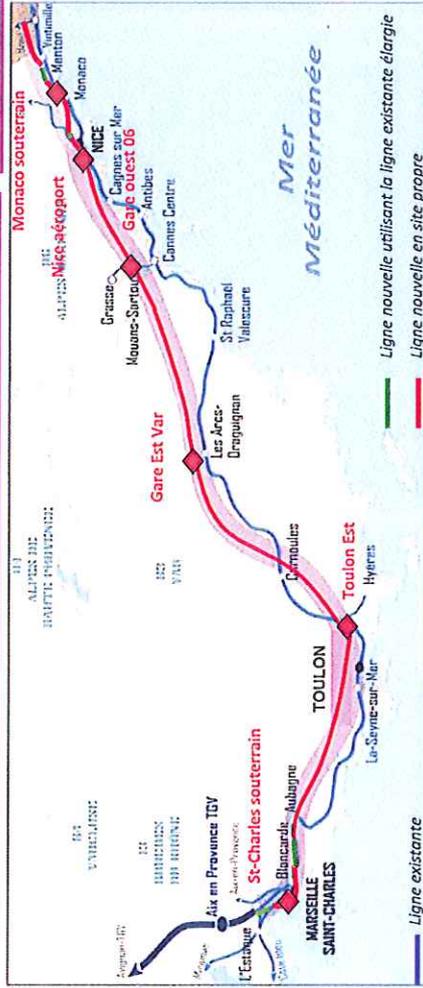
**Le comité de pilotage qui validera, à l'issue de la concertation, le scénario et le fuseau de 1000m associé à soumettre à l'approbation ministérielle, devra se tenir dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de décembre 2011.**

**N°1**  
Marseille St-Charles + Toulon centre souterrain + Est Var panachage  
+ Gare nouvelle ouest 06 + Nice surface + Nice - Italie panachage



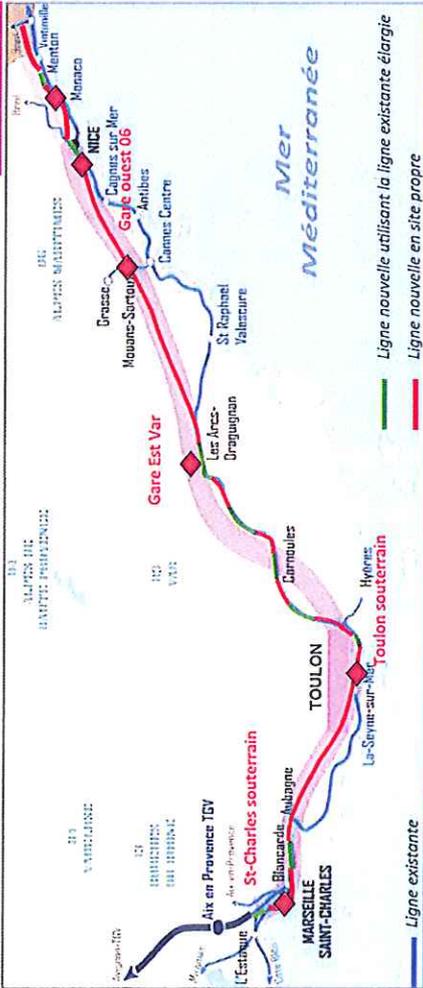
Un scénario optimisé de desserte des centres des métropoles.

**N°2**  
Marseille St-Charles + Toulon Est + Est Var ligne nouvelle  
+ Gare nouvelle ouest 06 + Tunnel filant sous Nice  
avec raccordement St-Roch + Nice-Italie panachage



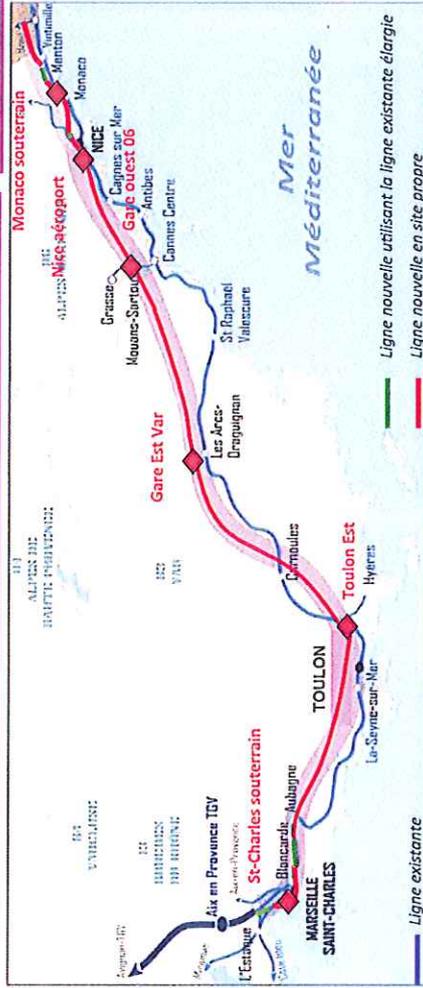
Ligne nouvelle intégrale à l'ouest de Nice, sur un tracé direct

**N°3**  
Marseille St-Charles + Toulon Est + Est Var panachage + Gare  
nouvelle ouest 06 + Nice surface + Nice - Italie panachage



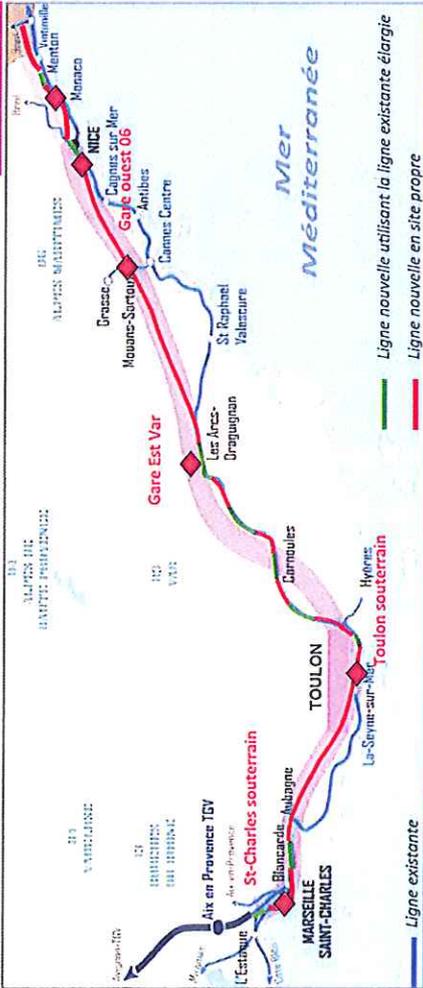
Un scénario optimisé de desserte des centres des métropoles.

**N°4**  
Marseille St-Charles + Toulon Ouest filant + Est Var panachage  
+ Gare nouvelle ouest 06 avec raccordement vers Cannes  
+ Nice surface + Nice - Italie panachage



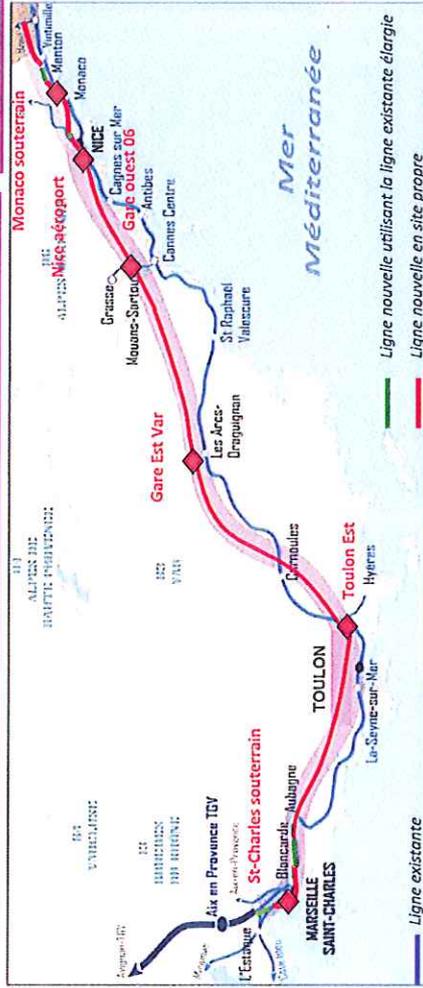
Ligne nouvelle intégrale à l'ouest de Nice, sur un tracé direct

**N°1**  
Marseille St-Charles + Toulon centre souterrain + Est Var panachage  
+ Gare nouvelle ouest 06 + Nice surface + Nice - Italie panachage



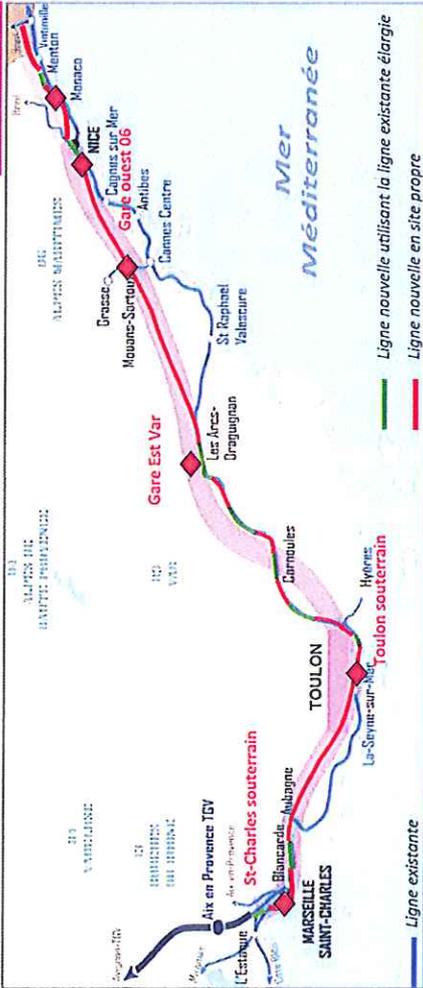
Un scénario optimisé de desserte des centres des métropoles.

**N°2**  
Marseille St-Charles + Toulon Est + Est Var ligne nouvelle  
+ Gare nouvelle ouest 06 + Tunnel filant sous Nice  
avec raccordement St-Roch + Nice-Italie panachage



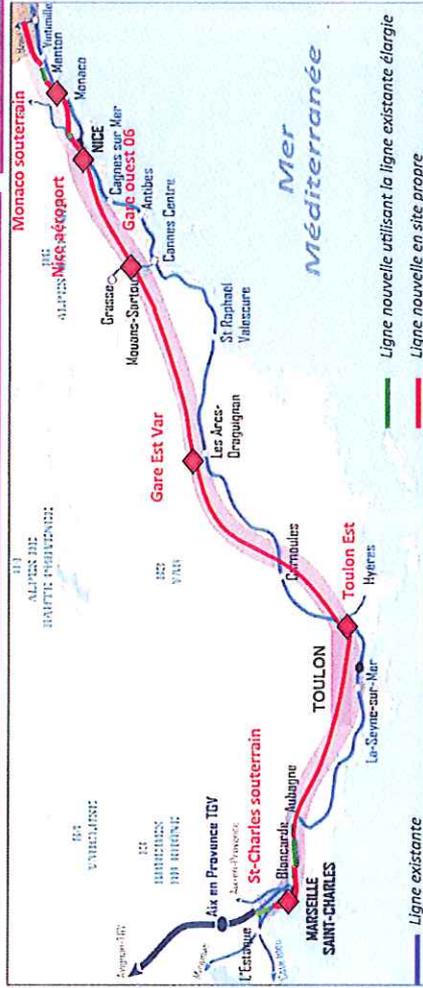
Ligne nouvelle intégrale à l'ouest de Nice, sur un tracé direct

**N°3**  
Marseille St-Charles + Toulon Est + Est Var panachage + Gare  
nouvelle ouest 06 + Nice surface + Nice - Italie panachage



Un scénario optimisé de desserte des centres des métropoles.

**N°4**  
Marseille St-Charles + Toulon Ouest filant + Est Var panachage  
+ Gare nouvelle ouest 06 avec raccordement vers Cannes  
+ Nice surface + Nice - Italie panachage



Ligne nouvelle intégrale à l'ouest de Nice, sur un tracé direct

Scénario le moins cher, équilibré entre ligne nouvelle et ligne classique

Un scénario à fort maillage entre ligne nouvelle et ligne classique.